



FONDATION KORIAN
POUR LE BIEN-VEILLIR

10^e PLATEAU DE LA FONDATION KORIAN

Jeudi 11 avril 2019

actu | du bien
vieillir

Thème

« **DES MÉTIERS PAS COMME LES AUTRES.** »

Accompagner, soutenir, soigner les aînés les plus fragiles, quel drôle de métier ! Un métier pratiqué à 85 % par des femmes. Un métier ? Non des dizaines de métiers différents, autour de la cuisine, de l'animation, du soin, d'approches nouvelles...

Nos sociétés se veulent toujours plus performantes, mais génèrent toujours plus de vulnérabilité, aussi les métiers de l'accompagnement des plus fragiles sont chaque jour plus essentiels. **Découvrons et valorisons ces femmes et ces hommes qui œuvrent dans l'ombre pour une société plus douce.**

Programme

Introduction

Sophie BOISSARD, présidente de la Fondation Korian pour le Bien-Vieillir

Le plateau

| Modérateur **Serge GUÉRIN**, président du conseil scientifique de la Fondation Korian pour le Bien-Vieillir

Michèle DELAUNAY, ancienne Ministre déléguée aux Personnes âgées et à l'Autonomie

Arnaud CAUPENNE, médecin gériatre, CHU de Poitiers, vice-président chargé de la communication, Association des Jeunes Gériatres

Johan GIRARD, délégué national Personnes âgées et Domicile, Croix-Rouge

Pierre GAUTHEY, directeur associé, Petits-fils

Sophie **BOISSARD** introduit la soirée sur la thématique de l'avenir des métiers du grand âge et du soin, qui est un défi français placé au cœur de la problématique de l'accompagnement du grand âge par le rapport Libault, mais aussi un défi mondial nécessitant une approche pluridisciplinaire et une prise en charge dans la durée pour faire face aux maladies chroniques. Nous allons pouvoir écouter ce soir

ce que différents acteurs innovants du grand âge font pour promouvoir les expertises médicales, des formes nouvelles d'exercices au domicile avec Petits-Fils, et débattre sur la manière dont nous devons tous ensemble nous organiser pour répondre à ces défis.

En France, en cohérence avec les conclusions du rapport Libault et alors que 65 000 postes d'aides-soignants demeurent vacants dans le système de soins, l'enjeu serait donc de faire connaître, de valoriser et de promouvoir la formation aux métiers « pas comme les autres » que constituent les métiers médicaux, paramédicaux et de l'accompagnement du grand âge.



Sophie BOISSARD

Reportage photographique Emmanuelle Toussaint

Ce soir, nous remettons aussi le **2^e Prix de la Fondation Korian**, ainsi qu'un coup de cœur, sur le thème de la valorisation de la parole et du libre choix des aînés. Cette année encore nous avons reçu de nombreux projets de qualité, présentés devant notre conseil scientifique qui a choisi les 2 projets qui vont être récompensés ce soir.

Ce plateau a vocation à donner la parole à des acteurs engagés, avec comme grand témoin **Michèle Delaunay**, ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie sous le gouvernement Jean-Marc Ayrault.

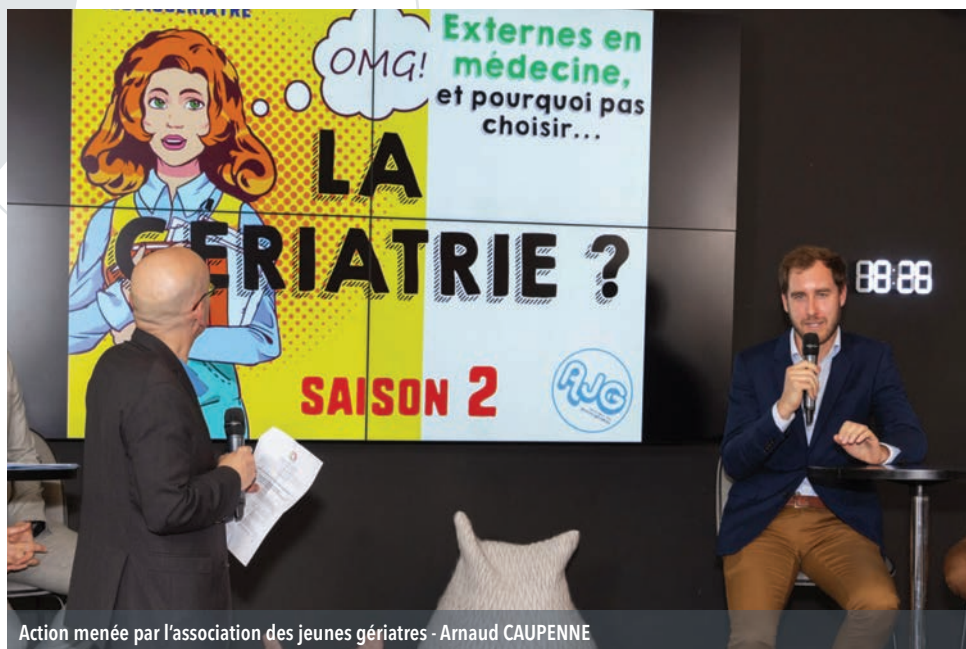
En préambule à l'ouverture du plateau, le témoignage vidéo d'une assistante de soins en gériatrie est projeté.

Débat

Serge GUERIN confirme la nécessité, pour permettre le développement d'une « société du care », de valoriser et développer des chemins professionnels autour des métiers de l'accompagnement du grand âge. Il constate que ces métiers existent aujourd'hui, comme celui d'assistante de soins en gériatrie qui vient d'être présenté dans le film, mais que les diplômes et les formations permettant d'y accéder ne sont pas nécessairement connus. Il souligne que ces métiers se transforment aussi, à mesure que des réflexions sont menées sur la manière d'accueillir et d'accompagner professionnellement les personnes âgées les plus fragiles. A cet endroit, il observe que, si ces métiers ne sont pas nécessairement très qualifiés au départ, ils requièrent une qualification humaine et une bienveillance, trouvant leur origine dans l'expérience ou la personnalité et qui nécessiteraient aussi d'être valorisées.

L'action menée par l'Association des Jeunes Gériatres

Arnaud CAUPENNE souligne que la gériatrie est désormais une spécialité à part entière au sein des études de médecine, avec un cursus d'internat associé. Cependant, cette spécialité, au moment de sa création en 2017, a été confrontée à une problématique d'attractivité – le patient âgé demeurant peu valorisé à l'hôpital, car ne nécessitant pas une médecine technique de pointe. L'Association des Jeunes Gériatres a alors lancé une campagne de communication, y compris sur les réseaux sociaux, pour déconstruire un certain nombre de représentations et promouvoir la gériatrie à la fois comme une médecine technique et de pointe et comme une médecine permettant de développer une approche globale du patient. Le



Action menée par l'association des jeunes gériatres - Arnaud CAUPENNE

gériatre est le Dr House du sujet âgé ! L'objectif était ainsi d'impulser un changement de regard sur la médecine du sujet âgé, auprès des étudiants en médecine, en la présentant comme une spécialité d'avenir, ayant un réel impact sociétal et dans laquelle les internes s'épanouissent. Les internes en gériatrie sont formés de manière optimale sur la médecine du sujet âgé, ils y trouvent un véritable intérêt et sont heureux de faire cette spécialité, tout l'enjeu étant de les attirer vers cette spécialité.

Serge GUERIN sollicite un éclairage sur la spécificité de l'approche développée par les gériatres vis-à-vis des patients, de leur famille et de leurs aidants.

Arnaud CAUPENNE explique que les gériatres sont intéressés à la question humaine et à la position centrale du patient dans son projet de soin. Ils sont appelés à s'adapter aux besoins et au contexte de chacun de leurs patients, pour leur permettre de bénéficier de la meilleure qualité de vie et de la meilleure option thérapeutique. Dans le cadre de cette approche à la fois technique et humaine, la famille et les aidants sont généralement asso-

ciés – et nécessiteraient d'être davantage accompagnés, y compris en ville –, mais le patient demeure au centre des décisions et du projet de soins, en cohérence avec la loi du 4 mars 2002.

Arnaud CAUPENNE souligne que cette approche du patient âgé et de son écosystème nécessiterait d'être davantage enseignée et mieux partagée par le corps médical dans son ensemble. Il estime que le développement d'équipes mobiles de gériatrie et l'instauration inscrite dans le rapport Libault d'une obligation pour les étudiants externes d'effectuer un stage en gériatrie pourraient favoriser cet apprentissage.

Le regard de la Croix-Rouge française

Johan GIRARD explique que la Croix-Rouge française est investie dans la formation des professionnels de l'accompagnement des personnes âgées sur l'ensemble du territoire à travers ses IFSI et IFAS. La Croix-Rouge française intervient également en accompagnement des



Serge GUÉRIN, Johan GIRARD

personnes âgées, en établissements et à domicile, à travers les SSIAD, les SSAD, les ESA, etc. – ces services ayant vocation à être reconfigurés, sur chaque territoire, en plateformes de coordination gérontologique et en pôles d'expertise gérontologique. La Croix-Rouge française s'appuie pour cela sur ses salariés ; elle mobilise également ses bénévoles, s'agissant notamment de lutter contre l'isolement des personnes âgées en leur proposant des visites le soir.

Serge GUERIN s'interroge sur les éventuelles difficultés de recrutement rencontrées par la Croix-Rouge française.

Johan GIRARD constate une diminution du nombre de candidatures dans les centres de formation, se traduisant par des difficultés de recrutement pour l'ensemble des acteurs. Pour faire face à cette problématique, il évoque des réflexions à mener sur la manière de faire évoluer les représentations pour attirer les jeunes (sur le grand âge, la dépendance, etc.), sur la rémunération des métiers, ainsi que sur les conditions d'accès à la formation (concours, développement de l'apprentissage, etc.).

Johan GIRARD fait par ailleurs état d'une évolution du modèle de bénévolat, avec des jeunes s'engageant désormais sur des durées plus courtes. Là encore, il évoque un travail de pédagogie et d'acculturation à mener, pour déconstruire les représentations et favoriser l'engagement auprès des seniors.

Le positionnement de Petits-Fils

Pierre GAUTHEY indique que, pour proposer aux personnes âgées en perte d'autonomie un accompagnement professionnel et de qualité, Petits-Fils a mis l'accent sur la compétence, la fidélisation et les conditions de travail de ses auxiliaires de vie. Après avoir identifié le temps partiel, la faiblesse des rémunérations, les intermissions entre plusieurs clients et l'instabilité des plannings comme les principaux écueils à éviter, Petits-Fils a fait le choix de s'appuyer sur des auxiliaires de vie formées et expérimentées (recrutées au niveau 5 et pouvant ensuite être accompagnées dans la



Pierre GAUTHEY

poursuite de leur formation), très majoritairement en CDI et à temps plein, à la rémunération supérieure à la moyenne du secteur, prenant en charge deux clients en moyenne et intervenant dans le cadre de plannings optimisés – la qualité ainsi obtenue justifiant ensuite des tarifs plus élevés.

Pierre GAUTHEY précise que Petits-Fils assume également le fait de s'adresser à des « clients » – ceux-ci étant en droit, en retour, d'exiger une certaine qualité.

Serge GUERIN obtient confirmation que des plannings fixes ont permis à Petits-Fils de supprimer des tâches de coordination chronophages, sans tomber dans une automatisation de la relation avec les clients.

Johan GIRARD souligne que, dans le cadre de la reconfiguration de l'offre au sein des territoires, la mutualisation des moyens de coordination et le décloisonnement entre la ville et les établissements pourraient permettre de réduire la pénibilité et de renforcer l'attractivité des métiers.

Serge GUERIN évoque toutefois le risque que, dans le cadre de plannings optimisés, les professionnels de l'accompagnement du grand âge ne disposent que d'une faible marge d'autonomie.

Pierre GAUTHEY explique qu'au-delà de leur planning d'interventions, dans leur relation avec les personnes âgées en perte d'autonomie, s'inscrivant souvent dans la durée (en moyenne plus de 20h d'interventions par semaine et souvent du 24h/24), les auxiliaires de vie de Petits-Fils disposent d'une réelle autonomie et doivent être en capacité d'innover et de s'adapter au quotidien. Elles ne passent pas uniquement pour réaliser un acte, mais pour s'occuper d'une personne pendant plusieurs heures. Elles sont confrontées aux événements du quotidien (beaucoup d'accompagnement de nuit ou lors de retours d'hospitalisations) et doivent être amenées à prendre des décisions de manière autonome, au-delà des seules instructions laissées par la famille. C'est la raison pour laquelle, en plus du diplôme, nous exigeons une expérience professionnelle de 3 ans minimum.

Johan GIRARD souligne que l'enjeu serait aussi de donner des perspectives de carrière aux professionnels de l'accompagnement du grand âge,

le cas échéant en leur permettant d'accéder à des fonctions de coordination ou de management (aide-soignant coordonnateur par exemple). Il insiste également sur la nécessité de définir le bon niveau de responsabilité ou d'autonomie pour ces professionnels, pour valoriser la prise de décisions dans leur expertise, tout en sécurisant les procédures et en respectant les capacités des usagers – l'accompagnement professionnel ayant vocation à répondre aux besoins complémentaires des usagers. En effet, les injonctions managériales, les procédures tellement poussées conduisant à des automatismes, l'organisation normative... entraînent des privations progressives d'autonomie. Toutes les strates des organisations doivent se questionner pour permettre, à chaque niveau, l'expression de l'autonomie.

En réponse à une question des réseaux sociaux, **Pierre GAUTHEY** fait état de nouveaux métiers à développer autour de la coordination entre l'aide à domicile et les établissements, pour tendre vers une prise en charge globale et un accompagnement du parcours de soins des personnes.

Johan GIRARD évoque toutefois à cet endroit des enjeux d'interopérabilité des systèmes d'information, de protection des données personnelles et de simplification des démarches pour les usagers des services.

Intervention de Michèle DELAUNAY



Serge GUÉRIN, Michèle DELAUNAY

Michèle DELAUNAY confirme que, pour accompagner dignement l'avancée en âge des baby boomers, l'enjeu sera de démultiplier les structures d'accueil, mais aussi de faire évoluer et de renforcer l'attractivité des métiers du grand âge et, plus largement, de l'autonomie. A cet égard, elle se félicite du renouveau de la gériatrie. Elle pointe l'intérêt de s'appuyer sur la vision globale et dans la durée des patients développée par les gériatres pour enrichir les décisions thérapeutiques, voire pour opérer un décloisonnement entre les secteurs et les spécialités dans le cadre des parcours de soins. Elle note par ailleurs que le rapport Libault a mis l'accent sur le rôle clé de ces métiers pour accompagner la transition démographique et la question du grand-âge, et respecter le souhait d'une majorité de Français âgés de demeurer à domicile. Elle souligne que des efforts financiers nécessiteront d'être fournis en la matière.

En parallèle, elle estime qu'il conviendrait d'ouvrir plus largement l'accès aux métiers du grand âge et de l'autonomie, pour y permettre des recrutements à faible niveau de qualification, dans le prolongement des contrats aidés, y compris dans l'optique de favoriser l'inclusion de femmes en situation de vulnérabilité ou éloignées de l'emploi.

Pour développer l'attractivité de ces métiers, elle insiste également sur la nécessité d'y associer des perspectives de carrière, à travers la VAE, la formation continue, l'accès à des fonc-

tions de coordination ou d'encadrement, le développement de passerelles entre les professions (s'agissant notamment de rompre avec un clivage entre les professionnels soignants et non-soignants), etc.

Enfin, elle confirme l'importance de valoriser ces métiers, y compris au-delà de l'aspect financier, en mettant en lumière les compétences et les réussites associées à ces évolutions de carrières.

Remise du prix de la Fondation Korian



Aude LETTY

Aude LETTY, déléguée générale de la Fondation Korian pour le Bien-Vieillir, explique que la Fondation Korian souhaitait, à travers la deuxième édition de son prix, organisée en partenariat avec La Fonda, distinguer et soutenir un projet innovant et porté par des acteurs de l'ESS ou du tissu associatif, valorisant à la fois le libre choix et le pouvoir d'agir des aînés et l'action des personnes les accompagnant.

Charlotte DEBRAY, déléguée générale de La Fonda, rappelle que La Fonda est le laboratoire d'idées du monde associatif ayant à cœur de valoriser l'initiative citoyenne au service des enjeux de société. Evidemment la longévité est un redoutable défi auquel de nombreux acteurs associatifs répondent en proposant des solutions innovantes, d'autant plus remarquables quand les personnes âgées sont associées à la construction de ces solutions. Elle souligne que les nombreux projets candidats, quel que soit le statut de leur porteur (association, entrepreneurs, monde de l'enseignement...), ont



Remise du chèque à Perche Digital Seniors

été examinés par le jury au regard de critères clairs et précis (utilité, originalité, capacité à fédérer un écosystème, rayonnement potentiel, évaluation quantitative et qualitative, etc.).

Charlotte DEBRAY a été très frappée cette année par le décloisonnement et la mise en relation entre les acteurs, c'est le signe d'une belle tendance émergente.

Aude LETTY ajoute qu'une attention particulière a été portée à l'inclusion des aînés dans les projets.

Le coup de cœur de la Fondation Korian est décerné au projet « Les ateliers mobilité pour les séniors », visant à faire découvrir aux séniors des solutions de mobilité active, dans une logique de prévention, avec une approche ludique et interactive (échange autour des difficultés rencontrées, travail sur les représentations, test voire formation à l'usage des solutions de mobilité).

Le prix de la Fondation Korian est décerné au projet « Perche Digital Seniors », visant à permettre aux élèves d'un lycée professionnel de Nogent-le-Rotrou tourné vers les services à la personne d'initier gratuitement les seniors de leur territoire à l'usage des outils numériques,

en allant à leur rencontre et en partant de leurs besoins ; dans sa deuxième phase, ce projet devrait donner lieu à la création d'un « living lab des services à la personne », voire à une extension à d'autres territoires.

Sophie BOISSARD souligne que les projets ainsi primés mettent en évidence que les métiers de l'accompagnement du grand âge sont tendances et propices à l'innovation.

Serge GUERIN rappelle également la volonté de suivre et d'essaimer les initiatives ainsi primées.

Conclusion

Sophie BOISSARD remercie les intervenants et Madame la Ministre Michèle Delaunay pour leurs témoignages. On a vu à quel point la question des métiers est centrale et une véritable mobilisation est à impulser autour de la problématique de l'évolution des métiers du grand âge et de l'autonomie. Avant de nous porter vers les pouvoirs publics, c'est d'abord à nous de nous prendre en mains et de nous organiser avec les autres acteurs du secteur pour

construire ces filières de formation, développer des campus, des contenus pédagogiques et des labels, promouvoir les formations en alternance, pour être capable de former partout où on en a besoin.

65 000 postes d'aides-soignants sont vacants en France alors que nous sommes encore à presque 9% de chômage ! En Allemagne on est entre 0 et 1% de chômage et il y a 30 000 postes d'aides-soignants vacants. L'Allemagne a réussi à construire depuis des années un système d'alternance qui marche, et dans chaque ville il y a un centre de formation pour des soignants et des paramédicaux qui recrutent dans le bassin local. Il faut que la France s'approprie ce système d'alternance dans le secteur de la santé.

Nous ne devons pas nous interdire de regarder ce qu'on fait avant nous les grands acteurs industriels français : la construction navale par exemple a su reconstruire des filières de formations intégrées localement autour de l'alternance.

Elle y voit la condition nécessaire pour proposer aux aînés des services et un accompagnement digne et de qualité sur l'ensemble du territoire. Elle assure que le groupe Korian demeurera engagé dans cette dynamique, en partenariat avec les autres acteurs du secteur, qu'ils soient publics, privés ou associatifs.



L'équipe de ce 10^e Plateau de la Fondation

Document rédigé par la société Ubiquis - Tél : 01.44.14.15.16 - <http://www.ubiquis.fr> - infofrance@ubiquis.com

PLATEAU 10 DE LA FONDATION KORIAN 11 AVRIL 2019 - PAGE 5

**PROCHAIN
PLATEAU**

11^e PLATEAU DE LA FONDATION KORIAN

Judi 20 juin 2019

Thème « **REPÉRER POUR MIEUX ACCOMPAGNER** »